

# **COMMUNE DE SAINT-OYENS**



## **MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL**

---

**Préavis N°4/06.2025**

**Rapport de la Municipalité  
au Conseil Général  
sur sa gestion pour l'année 2024**

Municipale responsable : Catherine Lehmann, Syndique

Séance avec la Commission de gestion finances : 22 mai 2025



Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 93c de la Loi sur les Communes, au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, et à l'art. 87 du Règlement du Conseil Général, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-après son rapport sur la gestion de l'année 2024.

## 1. Administration générale

### Municipalité

Pour l'année 2024, la répartition des dicastères a été la suivante :

Syndique :

Catherine Lehmann      Administration communale, finances, urbanisme, police des constructions, commission d'impôts, ressources humaines

Municipaux :

Mme Patricia Crescini      ASSAGIE, ENJEU, ARASMAC, entraide familiale, Aînés, Jeunesse, Fondation de la Côte, assurances, comité du jumelage  
(Vice-Syndique)

M. Sylvain Jaggi      Bâtiments communaux, gérance immobilière, éclairage public, routes

M. Stéphane Felder      démissionnaire avec effet immédiat le 31.03.2024.

Mme Mercedes Puteo      Mobilité, espaces verts, forêts, cimetière, paroisse, ARCAM, Morges tourisme

M. Dusko Kovacevic      Déchetterie intercommunale, déchets ménagers, réseau EC-EU et eau potable, police, SDIS, ORPC

La Municipalité s'est réunie en séance à 42 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le lundi à 18h. En outre, elle s'implique dans les associations intercommunales régionales ou cantonales, et dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir un impact pour notre commune ou notre région. La liste de ces associations est la suivante : ADCV, AIER, AJEMA, ARASMAC, ARCAM, ASSAGIE, ORPC, SDIS, AVSSP, UCV (voir Glossaire p.9). Chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de ses dicastères.

Faits marquants de l'année 2024 :

- Préparation de divers préavis communaux : place de jeux, règlement du personnel, trottoir chemin du Maupas, zone 30km/h
- Etude du projet de fusion
- Suivi du PACCom, enquête complémentaire et transmission à la DGTL
- Réfection de la route de Gimel
- Etude PDDE (Plan Directeur de la Distribution de l'Eau)
- Travaux en lien avec le PECC (Plan Energie et Climat Communal)
- Suivi des dossiers de construction
- Diverses manifestations annuelles



### Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2024, la statistique de la population présente 461 habitants. L'année 2024 a enregistré 42 nouveaux habitants, 2 naissances, et le départ de 37 citoyens. Nous avons eu à déplorer le décès de 4 personnes.

La population est composée de 383 Suisses et 78 étrangers de 13 nationalités différentes.

La commune de Saint-Oyens a compté 1 demande de naturalisation en 2024.

### Transports publics

Le nouvel horaire des transports publics ainsi que la nouvelle ligne 723 sont entrés en fonction en décembre 2024.

Le coût global des transports à charge de la commune se monte à CHF 23'122.99 contre CHF 21'864.03 en 2023 répartis comme suit :

	2024	2023
Trafic régional	CHF 15'474.70	CHF 16'253.20
Bus pyjama	CHF 2'468.35	CHF 2'548.45
Taxi Rolle	CHF 5'138.54	CHF 3021.08

## **2. Domaines et bâtiments**

### Forêts

Les forêts communales sont en bonne santé par rapport aux autres forêts régionales. Les terrains profonds et l'humidité dans ces massifs ont permis d'éviter un dépérissement conséquent. Seulement 300 m<sup>3</sup> ont été exploités en 2024 par rapport aux 900 m<sup>3</sup> contractualisés. Les exploitations se sont en effet concentrées dans les communes plus touchées par les coupes sanitaires.

Une attention particulière a été portée à l'entretien et au contrôle des chemins forestier ainsi qu'à une intervention importante pour la remise en état de la piste équestre en collaboration avec l'APEC.

Le groupement forestier de la Saubrette (GFS) clôture ses comptes 2024 avec un bénéfice de CHF 116'684.98. Une partie de ce montant sera attribuée au fonds de réserve permettant notamment de financer l'achat de matériel et de véhicules d'exploitation. Aucune ristourne n'est prévue cette année pour les communes étant donné qu'un peu de recul est nécessaire quant aux montants évalués dans les nouveaux baux.

Le plan de gestion du GFS est toujours en cours de révision et entrera finalement en vigueur en 2026. L'exploitation a été vraiment tributaire des conditions climatiques et phytosanitaires.

La journée de la forêt a eu lieu le 4 mai, conjointement avec le traditionnel Coup de balai (voir plus bas). L'occasion de découvrir les nouvelles réalisations en faveur de la biodiversité, le travail lié à l'exploitation et passer un moment convivial autour du feu.

### Bâtiments

En 2024, nous avons fait quelques travaux d'entretien à l'auberge et au locatif. Nous avons notamment sécurisé l'accès au silo à pellets selon les directives de la SUVA. Nous avons rénové une salle de bains dans le locatif. L'Auberge a été inondée en été 2024, ce qui a nécessité une intervention urgente (prise en charge par l'assurance communale).



Nous avons également fait divers petits travaux d'entretien aux bâtiments communaux Village 8 (isolation et moisisseurs), Eglise 3 et Fayé 1 (plafond). Nous avons remplacé le brûleur à mazout dans le bâtiment de l'administration communale.

### 3. Travaux

#### Routes et parking

Le projet de réfection de la route de Gimel a été mené à bien en 2024, avec le soutien du bureau d'ingénieur Bovard & Fritsché. Le projet s'est terminé en août 2024. Le montant total de ce projet, préavisé à CHF 648'600, a été de CHF 586'705.55, et nous avons reçu une subvention cantonale de CHF 99'132 (versée en février 2025).

Nous avons mis en place la zone 30km/h, conformément au préavis 9/10.24.

Le déneigement et le salage cet hiver a été moins important que l'année précédente, en raison d'un hiver clément.

#### Parcs et cimetière

Aménagement parcelle 367 : le Conseil a accepté le projet ainsi que le financement de place de jeu/détente tel que présenté par la Municipalité dans sa séance du 2 octobre 2024.

Nous avons également procédé à un élagage conséquent sur certains tronçons des chemins communaux qui se poursuivra en 2025. Une planification est maintenant mise en place pour en assurer un entretien régulier.

#### Réseau d'égouts et épuration

Malgré les pluies abondantes de 2024 (167 jours selon les relevés de l'AIER), le réseau n'a pas subi de nouveaux dégâts. Lors des inspections annuelles, il a été relevé que les conduites sont restées propres.

#### Ordures ménagères et déchets

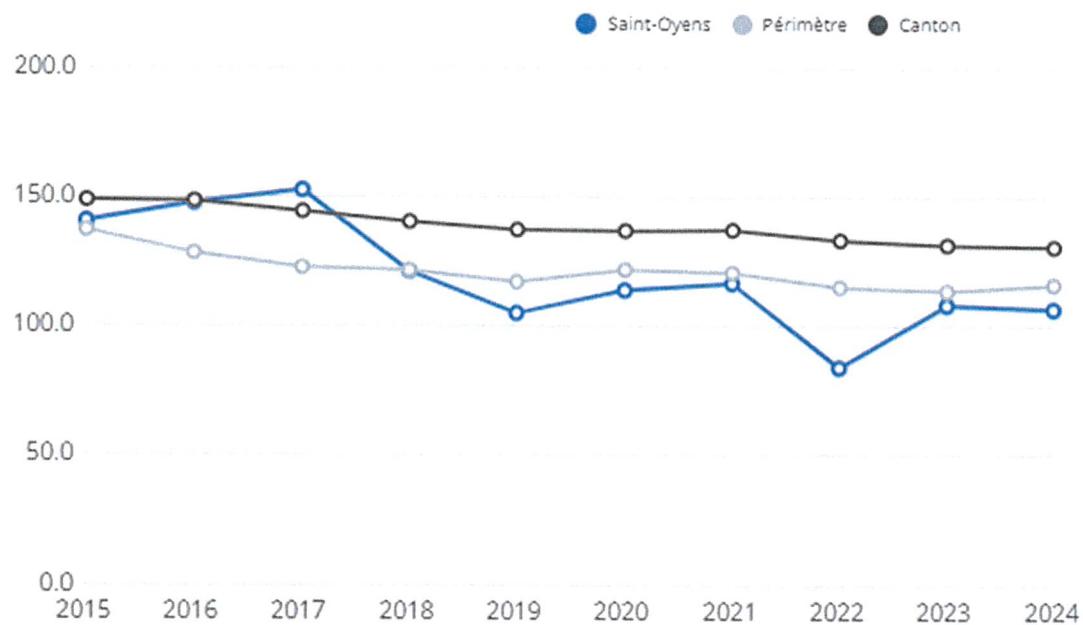
« Coup de Balai », l'événement dédié à rendre notre commune plus propre a eu lieu le 4 mai.

Voici un graphique présentant l'évolution des déchets ménagers pour notre Commune :

	Année	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Population	457	450	456	458	461	447	448	
Taux de collecte séparée	54,1 %	48,8 %	57,2 %	52,8 %	49,2 %	56,4 %	55,9 %	
▼ Ordures ménagères [t]		48,78	48,70	38,32	53,35	52,45	46,90	54,29
Commune [kg/hab]		106,7	108,2	84,0	116,5	113,8	104,9	121,2
Périmètre [kg/hab]		116,2	113,7	115,1	120,7	121,8	117,0	121,5
Canton [kg/hab]		130,7	131,4	133,2	137,2	136,8	137,2	140,2



▼ Ordures ménagères : Evolution 2015 - 2024 [kg/hab]



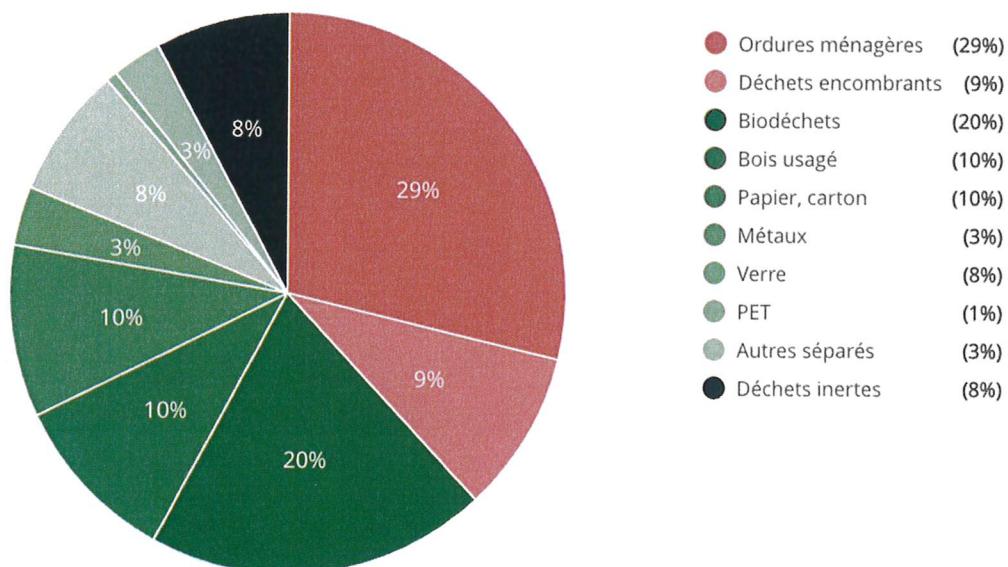
Evolution de la quantité d'ordures ménagères, en kg/habitant

**Déchetterie intercommunale**

L'entreprise Birchler Récupération Sàrl, sise à Etoy, continue à gérer l'évacuation de la déchetterie, hormis les déchets compostables qui sont traités par l'entreprise Germain de Saint-George.

La moyenne cantonale est de 413.2 kg/habitant en 2024, pour un taux de collecte séparée de 58.3%.

▼ 2024 : Répartition déchets en [%]



➊ Taux de collecte séparée : 54,1 %

Répartition des déchets 2024, en %



#### 4. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire : l'ASSAGIE regroupe d'une part les niveaux primaires et secondaires de 11 communes, et d'autre part les niveaux primaires pour les communes de Saint-Oyens et Essertines-sur-Rolle. Le coût pour 2024 est relativement stable par rapport à 2023, les variations s'expliquant par un nombre d'élèves fluctuant. Les années scolaires se chevauchent avec l'année civile.

L'ASSAGIE a de nouveaux statuts, et de ce fait nous sortirons du réseau de l'AJEMA (Accueil de Jour des Enfants Morges Aubonne) au 31.07.2025 pour faire partie du nouveau réseau ASSAGIE qui verra le jour le 1er août 2025.

Enseignement secondaire : pour les élèves de 9P à 11P, l'enseignement se fait à Rolle et l'association scolaire est ENJEU. Nous avons 10 élèves en 2024.

Notre participation au centre des jeunes de Rolle est stable.

#### Temples et cultes

4 cultes ont eu lieu à l'église durant l'année 2024, ainsi que la Fête de Noël.

Un marché artisanal a été organisé au mois de septembre autour de l'église par l'association Cov'Anime.

#### 5. Police

##### Corps de police

Chaque année, la Municipalité reçoit la visite de la police cantonale (poste d'Aubonne) qui passe en revue le décompte des interventions de la police sur notre commune. Notre commune demeure sécuritaire.

##### Défense contre l'incendie

En 2024, 248 interventions ont été effectuées par le SDIS sur l'ensemble du secteur Etraz-Région, et deux interventions sur notre commune.

##### Protection civile

La participation à la protection civile région de Morges est stable depuis plusieurs années.

#### 6. Sécurité sociale

L'ARASMAC (Association régionale d'actions sociales Morges Aubonne Cossonay) délivre différentes prestations telles que :

- Prestations financières du Revenu d'insertion délivres par le Centre Social Régional (CSR) est chargé de délivrer la prestation financière du Revenu d'insertion (RI).
- Prestations PC Familles et rente-pont qui sont des prestations cantonales délivrées par le Centre Régional de décisions (CRD)
- Prestations sociales telles que demandes de subside pour l'assurance-maladie obligatoire, demandes de prestations complémentaires AVS/AI délivrées par les Agences d'Assurances Sociales (AAS) : l'ARASMAC compte 3 agences : Morges-Est, Morges-Ouest et Cossonay.

##### Ainés :

En 2024, nous avons organisé le traditionnel repas qui a eu lieu le 14 mars à Essertines-sur-Rolle avec les ainés de la Commune d'Essertines-sur-Rolle. Ce moment de partage est toujours très apprécié par nos ainés.



La sortie annuelle s'est déroulée le 10 septembre avec une visite de la distillerie Kario, puis un délicieux repas nous a été servi à l'Auberge de Savières. Nous avons ensuite embarqué pour une croisière sur le canal de Savières à la découverte du Lac du Bourget jusqu'au large de l'Abbaye d'Hautecombe avec un petit arrêt à Chanaz, charmant petit village.

## 7. Services industriels

### Service des eaux

5 contrôles d'eau potable ont été effectués. Notre eau ne présente aucune pollution. Un contrôle d'eau par le Canton a également été effectué.

Une panne de surpresseur est survenue en 2024, ainsi qu'un défaut sur une vanne, qui ont pu être réglés rapidement.

Une rupture de conduite au chemin de l'Ancienne Laiterie a eu lieu en fin d'année avec une intervention rapide de l'Entreprise Hauswirth, qui gère l'entretien de notre réseau d'eau communal.

## 8. Manifestations

Une journée dédiée à rendre notre village propre par la mise en place d'une opération de ramassage des déchets, ainsi qu'une balade en forêt, animée par le garde-forestier, M. Kolly, a été organisée le 4 mai.

La Fête Nationale a été célébrée le 31 juillet, avec la participation de la Jeunesse de Saint-Oyens.

L'association Cov'Anime un marché artisanal le 7 septembre.

Le 7 décembre, la vente de sapins de Noël en faveur du Téléthon a eu lieu. Tous les sapins de Noël ont été vendus et les recettes de cette vente ont été versés au Téléthon.

Le Téléthon a été organisé dans les locaux de l'administration communale le même jour.

Le 19 décembre, nous avons organisé la fête de Noël à l'église, avec la participation du Chœur Mixte de Saint-Oyens et du Petit Chœur. Une conteuse a ravi la nombreuse assemblée par ses récits. La Municipalité et la Jeunesse ont servi un apéritif devant et dans l'église.

Le 14 décembre, la tournée du Père Noël a fait étape dans notre commune.



**CONCLUSION :**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

**LE CONSEIL GENERAL DE SAINT-OYENS**

- Vu le préavis de la Municipalité N° 4/06.2025 relatif à sa gestion pour l'année 2024 ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion/finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

**DECIDE**

1. D'adopter la gestion communale ;
2. D'en donner décharge à la Municipalité ;
3. De donner décharge de son mandat à la Commission de gestion/finances.

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général**



La Syndique  
Catherine Lehmann



Au nom de la Municipalité



La Secrétaire  
Christine Parmelin

**Approuvé par le Conseil Général dans sa séance du 11 juin 2025**

Le Président

Ives Crottaz



La Secrétaire

Barbara Liardet





## 1. GLOSSAIRE

ABREVIATIONS	EXPLICATIONS
AAS	Agence d'assurances sociales
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AIER	Association Intercommunale pour l'Epuration des eaux usées de Rolle et environs
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne -Cossy
ARCAM	Association de la Région Cossy – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Délégatrices
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVSSP	Association Vaudoise des services de Sécurité Publique
CAMAC	Centrale des autorisations en matière de construction
CRD	Centre Régional de Décisions
CSR	Centre Social Régional
DGAIC	Direction générale des affaires institutionnelles et des communes
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
ENJEU	Enfance et Jeunesse, Association intercommunale de Rolle et environs
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
MCH2	Modèle Comptable Harmonisé
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PACOM	Plan d'Affectation Communal
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PECC	Plan Energie Climat Communal
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PJV	Parc Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu d'insertion
SCRIS	Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
SESAME	Centre socio-culturel d'ENJEU
SPOP	Service de la Population
UCV	Union des Communes Vaudoises